

Participation

Délégués à la CGPM – Titres d'accréditation

La 28^e réunion de la Conférence générale des poids et mesures (CGPM) se tiendra du mardi 13 au jeudi 15 octobre 2026 au Palais des Congrès de Versailles, 10 rue de la Chancellerie, 78000 Versailles, Yvelines, France.

Les participants sont invités à assister à la réunion de la CGPM en personne, au Palais des Congrès à Versailles. Toutefois, une plateforme en ligne, facile à utiliser et sécurisée, sera mise en place pour les participants qui ne pourront pas assister à la réunion en personne.

La réunion de la CGPM est un événement diplomatique. Les délégués assistant à la réunion de la CGPM représentent les États Parties à la Convention du Mètre et les Associés à la CGPM. Ainsi, chaque délégué doit être formellement autorisé par son État à le représenter et agir en son nom.

Par conséquent, les délégués doivent être munis de titres d'accréditation délivrés par leur chef d'État, chef de gouvernement, ministère des Affaires étrangères, ou toute autre autorité compétente de leur État ayant le pouvoir d'engager l'État concernant les questions discutées à la Conférence. Les titres d'accréditation doivent indiquer la composition de la délégation et identifier le délégué principal et un ou plusieurs suppléants.

Les gouvernements sont priés de communiquer à la directrice du Bureau international des poids et mesures (BIPM) - par courriel à cgpm@bipm.org les titres d'accréditation au plus tard deux semaines avant l'ouverture de la 28^e réunion, c'est-à-dire avant le 28 septembre 2026.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Céline Fellag Ariouet (cfellag@bipm.org).

Participation

Delegates of the CGPM – Credentials

The 28th meeting of the General Conference on Weights and Measures (CGPM) will be held from Tuesday 13 to Thursday 15 October 2026 at the Palais des Congrès de Versailles, 10 rue de la Chancellerie, 78000 Versailles, Yvelines, France.

The participants of the CGPM are invited to attend the proceedings in person at the Palais des Congrès (Versailles). However, a secure and user-friendly online platform will be provided for participants who are unable to attend in person.

The meeting of the CGPM is a diplomatic event. Delegates at the meeting of the CGPM represent the States Parties to the Metre Convention and the Associates of the CGPM. Thus, delegates must be formally designated by their State as being authorized to represent it and to act on its behalf.

Therefore, delegates must possess credentials issued by their head of State, head of government, Foreign Ministry or other authority of their State with the power to commit the State on the questions to be discussed by the Conference. Such credentials must state the composition of the delegation and identify the principal delegate and one or more alternatives.

Governments are kindly requested to present their credentials to the Director of the BIPM - in an email addressed to cgpm@bipm.org - no later than two weeks before the opening of the 28th meeting of the CGPM, i.e. before 28 September 2026.

For further information, please contact Céline Fellag Ariouet
cfellag@bipm.org.